

## La Ville de Magog lance un recensement des arbres remarquables pour mettre en valeur son patrimoine arboricole

**Magog, le 16 octobre 2024** – Alors que les couleurs d'automne sont à leur apogée et que la Flambée des couleurs vient de se terminer, les citoyens et les visiteurs ont pu observer les arbres magogois dans toute leur splendeur au cours des dernières semaines. Afin de mettre en valeur son patrimoine arboricole, la Ville de Magog souhaite recenser les arbres remarquables de son territoire. Les citoyens sont invités à participer et à proposer un arbre en remplissant le formulaire en ligne disponible au [ville.magog.qc.ca/arbre-remarquable](http://ville.magog.qc.ca/arbre-remarquable).

Dans le cadre de cette démarche, la Ville invite la population à identifier les arbres d'exception dans leur quartier en remplissant un questionnaire en ligne. Cela permettra à la municipalité de répertorier les arbres qui se démarquent par leur âge, leur essence ou leur taille exceptionnelle. Les arbres sélectionnés feront l'objet d'un parcours qui sera inauguré au printemps 2025.

La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, souligne l'importance de cette initiative : « La protection de nos arbres est au cœur de nos priorités en matière de préservation de l'environnement et de lutte aux changements climatiques. Ce recensement des arbres remarquables nous permettra de valoriser notre patrimoine arboricole, tout en sensibilisant la population à l'importance des arbres pour la biodiversité urbaine, conformément à notre Politique de l'arbre. Grâce à cette initiative, chacun des arbres identifiés deviendra un symbole de fierté pour notre communauté. »

Pour plus d'information et pour participer au questionnaire, les citoyens peuvent consulter le [ville.magog.qc.ca/arbre-remarquable](http://ville.magog.qc.ca/arbre-remarquable). La date limite pour soumettre une candidature est le 15 novembre. Par la suite, une équipe municipale fera une visite terrain pour établir si l'arbre ciblé répond aux critères des arbres remarquables. Un [guide de référence](#) est également disponible pour encadrer la définition d'un arbre remarquable.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de promouvoir la richesse de la biodiversité et l'appréciation des espaces verts. La Ville de Magog encourage les citoyens à s'impliquer dans cette démarche et à partager leurs coups de cœur arboricoles.



- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

